



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 23 juin 2015
Présidence : M. Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis n° 22- Législature 2011-2016 de la Municipalité du 2 juin 2015
concernant les comptes communaux de l'année 2014

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

où le rapport de gestion

décide à main levée avec 26 oui et 2 abstentions

d'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2014
et d'en donner décharge à la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2015

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Christophe Naz

Monique Berney